

**La contrastivité dans sa nouvelle dimension.
Enjeux et perspectives**

M. Boumediene BENMOUSSAT
Université de Tlemcen

Ce colloque est un rendez-vous qui, pour des spécialistes issus des domaines différents, constitue une opportunité unique des rassemblements et d'échanges fructueux et qui converge vers un seul but : l'étude des fiabilités des méthodes de recherches.

Les domaines d'intérêt de ma communication couvrent la critique de l'analyse contrastive, son nouveau rôle, sa démarche scientifique, les techniques et outils pour sa conception, sa validation et son évaluation comme méthode linguistique d'approche contrastive.

Les critiques de l'analyse contrastive ont coutume de porter un jugement sévère sur cette discipline linguistique en faisant remarquer qu'elle n'a pas de méthode propre. Si la critique évoquée signifie que les applications des analyses contrastives sont nombreuses et qu'elles se conforment à différents critères linguistiques, pédagogiques et psychologiques, la critique peut paraître fondée. En effet, l'analyse contrastive n'est comprise qu'amalgamée à d'autres sciences dont elle constitue un des présupposés. Ainsi, les études de didactiques des langues, de traduction ou de comparaison systématiques des langues, c'est-à-dire des travaux contrastifs. Cette perte d'identité expliquerait l'impression d'absence de méthodologie propre.

Pourtant, nous voudrions rappeler que le succès de l'analyse contrastive, au lendemain de la dernière guerre mondiale, s'est fondé sur les résultats prometteurs de l'apprentissage des langues étrangères et que les critiques devinrent acerbes quand les résultats cessèrent de progresser pour se stabiliser à un certain degré de réussite. Il est louable de chercher à dépasser une science qui semble arriver à son apogée, mais il faut aussi se demander le pourquoi de ce ralentissement. Il est d'ailleurs caractéristique que le renouveau ait été cherché dans l'analyse des erreurs ; c'est-à-dire, dans l'approche des découvertes des méthodes d'apprentissage. Le seul reproche majeur adressé aux contrastivistes était de construire des « grammaires d'erreurs » et qu'il fut proposé de lui substituer une « analyse des erreurs ».

Toutefois, cette critique nous permet de faire deux reproches en forme de justification de l'approche contrastive :

- le premier, traditionnel, consiste à rappeler qu'il ne faut pas confondre la recherche appliquée et la recherche fondamentale, bien qu'elles soient liées et qu'elles se nourrissent de leurs succès. Il faut retourner à une approche fondamentale de l'analyse contrastive, c'est-à-dire à une approche uniquement linguistique.
- Le deuxième reproche porte sur l'ambition, certes louable, de vouloir que la linguistique soit la discipline majeure de laquelle dépende la progression de l'apprentissage, son succès.

Nous pourrions ajouter que les critiques feraient bien de se demander si les résultats contrastifs ont été adéquatement exploités. Il n'est pas dans notre intention de nous lancer dans une

polémique tentant de remettre cette discipline à l'honneur, mais bien de proposer un retour à la vocation première de cette discipline, c'est-à-dire, à sa vocation de recherches fondamentales.

Nous pourrions admettre qu'au moins une part du déclin de cette discipline est due à son rejet par les applications dans l'enseignement des langues étrangères ; c'est pourquoi il faut se poser la question de son utilité en linguistique générale et tenter d'en proposer une autre.

La plupart des linguistes qui ont bien voulu se poser la question du rôle que l'analyse contrastive pouvait jouer dans les recherches fondamentales de cette science, ont admis que tout linguiste faisait recours à cette technique, par le simple fait de tenter de vérifier ou de rechercher dans une autre langue les principes mis en lumière dans sa langue maternelle ou dans la langue de ses recherches. La méthode contrastive consisterait en une sorte de banc d'essai des théories linguistiques, rôle fondamental, comparable à celui des tests de validation en psychologie. Le reproche de limiter cette discipline à une simple vérification pourrait mettre en doute son pouvoir de découverte et la reléguer au second rang.

Dire que la recherche contrastive est sous-jacente à toute recherche linguistique n'est pas une manière élégante de reléguer cette discipline linguistique au niveau d'une simple composante épistémologique, mais tout au contraire, d'attirer l'attention sur la nécessité pour les chercheurs de savoir à un moment de leurs travaux passer à une étape contrastive, afin de s'assurer de la puissance de leurs hypothèses. Elle devient alors une étape obligée de toute recherche linguistique.

Toute entreprise de recherche scientifique comporte les phases suivantes d'élaboration : détermination des objectifs de la recherche, déroulement de la recherche proprement dite, exploitation et évaluation des résultats. Chacune de ces phrases n'est pas nécessairement l'objet d'études approfondies, car les chercheurs prennent pour acquis certaines phases de ce processus, en se fondant sur leur expérience ou leur intuition scientifique en la matière. Pour se conformer à cette démarche, le contrastiviste devrait déterminer les objectifs scientifiques à atteindre, délimiter le domaine de son étude, effectuer la comparaison, en déduire les retombées scientifiques, pas uniquement pédagogiques, et, enfin, évaluer la puissance de ses suppositions dans différents domaines d'application, de l'enseignement des langues à la traduction, en passant par la typologie des langues et en terminant par l'élaboration d'une grammaire universelle.

La détermination des objectifs requiert que les principes scientifiques mis en œuvre soient précisés. Trop souvent les chercheurs se contentent d'évoquer en introduction les écoles scientifiques, sans se soucier de la puissance de ces théories pour atteindre leurs objectifs.

La détermination des objectifs dévoile donc la nécessité d'harmoniser les principes descriptifs en fonction des sciences impliquées, afin de ne pas lancer la recherche vers des conflits. C'est pourquoi, il paraît bien plus légitime de limiter l'approche contrastive, dans une première phase, à la seule recherche linguistique, avant d'aborder la phase appliquée.

Une fois ces objectifs primordiaux établis, le chercheur doit recourir à une technique de mise en parallèle des données sélectionnées, là encore son choix est conditionné par la vocation générale ou appliquée de l'étude. Nous nous limiterons à la seule recherche fondamentale pour tenter de proposer une nouvelle technique de recherches.

Les techniques habituelles de l'analyse contrastive recourent au travers du choix des descriptions choisies ou en les construisant, à des principes descriptifs définis par une certaine théorie linguistique, plutôt qu'à des techniques d'analyse des langues.

Cette approche est fondée sur le principe fondamental de l'analyse contrastive, énoncé par C.C. Fries, à savoir celui de la comparaison des descriptions des langues, que nous souhaiterions remplacer par un principe de double analyse des langues. Ainsi, au lieu de comparer les résultats descriptifs des grammaires, l'analyse contrastive établirait des équivalences entre des analyses. L'analyse contrastive ne serait plus une grammaire des erreurs ou des difficultés de passage d'une langue à l'autre, mais tout au contraire une grammaire des succès, c'est-à-dire des conditions de passage des énoncés de L1 à L2.

Cette approche se fonde sur une adaptation de l'hypothèse fondamentale de la linguistique émise par L. Bloomfield au cas particulier de l'analyse contrastive. Ainsi, le postulat suivant : « dans certaines communautés (communautés de langue), il y a des énoncés linguistiques qui sont les mêmes quant à la forme et quant au sens » s'énoncerait pour l'analyse contrastive en ces termes : « dans différentes communautés de langues, il y a des énoncés linguistiques différents quant à la forme, mais les mêmes quant au sens. Ce postulat valide la technique d'analyse linguistique par la commutation et son application à l'analyse contrastive, consiste à effectuer une double commutation, à savoir commuter des éléments de L1 et concurremment des équivalents de L2, puis déterminer les conditions qui autorisent la correspondance des formes de langue à langue.

Cette technique s'applique à tous les niveaux de la hiérarchie linguistique (de la phonétique à la sémantique). Ainsi, sur le plan du lexique, une analyse componentielle de deux unités corrélatives conduit à la formulation de correspondances sémiques en fonction des visions propres aux langues contrastées. Une série prenant pour point de départ le mot « enfant » dirigera l'étude vers les équivalents de « bébé, bambin, poupon, garçon, garçonnet, fille, fillette », mais aussi vers ceux de diabolon, garnement, coquin, polisson, galopin, de « gamin, gosse, marmot », sans oublier ceux de « chaton, oiselet, oisillon, chiot ». Les résultats ne pourront qu'être bénéfiques aux traducteurs, aux enseignants et aux études typologiques. Il en est de même sur les plans morphologique, morphosyntaxique, syntaxique, etc.

Ainsi, la nouvelle démarche proposée par E. Piétri consiste à appliquer le principe de la juxtaposition de l'analyse contrastive classique non plus aux descriptions des langues, mais aux analyses des langues. Le reproche majeur qui peut être émis à l'encontre de cette approche réside dans le fait que la somme du travail requise paraît bien plus conséquente que la simple juxtaposition de deux descriptions.